



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N° agrément DDJS : 78 5 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2014 DE L'UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Monsieur Pascal Mossé, Conseiller municipal délégué au Sport et Aurore Montagnon, Secrétaire Générale de l'USMV et présidente de la section tennis m'ont informés de leur empêchement à participer à cette Assemblée Générale et vous prie de les en excuser.

Mesdames, Messieurs,
Les adhérents de l'USMV,

Les parents d'adhérents,

Madame Paola Pilichiewicz, Monsieur Antoine Beis, Conseillers Municipaux,

M. Mittelette, Commissaire aux Comptes et sa collaboratrice E. Mittelette,

Les membres suivants du bureau :

Alain Clément (Vice-Président), Catherine Chevalier (Trésorière générale), Catherine Rigolot (Secrétaire générale adjointe), Jacqueline VEZIN (Membre).

Françoise Grain, Directeur associatif et Jean-Loup Ollivier, Assistant administratif.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle est ouverte à 20 h 25 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Quorum
- 2) Approbation du procès-verbal de l'AG 2012-2013
- 3) Rapport moral du Président
- 4) Rapport d'activités de la Secrétaire
- 5) Rapport financier de la Trésorière
- 6) Rapports du Commissaire aux Comptes
- 7) Approbation des comptes clos au 30/08/2014, quitus et affectation du résultat 2013-2014
- 8) Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- 9) Approbation du budget 2014-2015
- 10) Présentation des enjeux financiers pour l'avenir de l'Union
- 11) Élection de dix membres au Conseil d'Administration (2 sortants et 8 nouveaux sièges)

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Jean-Pierre Rouillé rappelle dans quelles conditions a été nommé le nouveau bureau de l'USMV et remercie les participants d'être venus si nombreux.

1. QUORUM

65 présents et 128 pouvoirs, soit plus de 1 % du nombre des adhérents (4.043 à fin Août 2014), l'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11-4 des statuts.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG 2012-2013

Le compte-rendu de l'AGO 2012-2013 a été envoyé en pièce-jointe à la convocation à l'Assemblée de ce soir.

Première résolution

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'AG 2012-2013

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le procès-verbal de l'AGO 2012-2013.

Contre : 0

Abs : 0

Approbation

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le présent rapport moral a pour objet de faire le point de la saison écoulée.

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 5 mars 2014.

Elle s'était déroulée dans un climat triste et douloureux marquée par le détournement de fonds au sein de la section football qui venait d'être mis à jour.

Le Commissaire aux Comptes a effectué un signalement. J'ai déposé plainte au nom de l'USMV. Une enquête préliminaire a été ouverte par le Procureur de la République de Versailles. Elle est toujours en cours.

Ensuite, très rapidement le Comité Directeur (Conseil d'Administration depuis) s'est réuni et a nommé une cellule de crise composée de Jacqueline Vézin, membre d'honneur, Catherine Chevalier qui a accepté de prendre en charge le lourd poste de trésorier général, Catherine Rigollot, Aurore Montagnon, Alain Clément et moi.

Le Comité Directeur a choisi de maintenir l'Union.

J'ai accepté de reprendre la présidence du club, avec deux conditions :

- réunir une équipe motivée et disponible, c'est aujourd'hui le cas,
- modifier les choses pour que l'on sorte des problématiques récurrentes et dangereuses.

Je l'ai dit à l'époque et je le répète aujourd'hui, je n'ai pas envie de prendre en charge toutes les responsabilités civiles et pénales de l'Association pour que chacun continue à pratiquer son sport chacun dans son coin en étant responsable de rien et en toute impunité

L'USMV est restée dans le mode des années 70 et nous devons sauter à pieds joints, du jour au lendemain, dans le 21ème siècle.

Nous avons modifié nos statuts en mai. Françoise Grain, directeur associatif, a été embauchée début juin.

Les présidents et les élus de chaque section ont pu se rendre compte du travail effectué depuis. D'ailleurs, tout le monde apprécie Françoise, son travail, son implication et sa compétence. Je saisis l'occasion pour la remercier. Les contrats de travail ont été revus un à un, la comptabilité est désormais mieux suivie. On pourra, à terme, disposer d'une comptabilité analytique par section, disposer de données fiables pour faire des statistiques, dresser des comparaisons, établir des bilans. Cette gestion rigoureuse engendrera des économies.

Un gros travail a également été fait pour contrôler et maintenir une section football digne de ce nom.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

Sur le plan de la pratique sportive, nous avons retrouvé le Centre sportif Gaillon en décembre 2013 malgré de nombreux problèmes de diverses natures qui perdurent.

Il est évident que, si l'USMV avait été consultée pour ce projet qui la concerne, de nombreux problèmes auraient été évités, des améliorations auraient été apportées.

La salle supplémentaire que nous avons obtenue de haute lutte avec l'aide de Michael Thomas, le Conseiller Municipal chargé du Sport de la mandature précédente, a été affectée au dernier moment, au Conservatoire de musique, au nez et à la barbe de l'USMV.

Deux sections ont beaucoup souffert du déménagement et souffrent encore aujourd'hui. Nous les avons reçues et nous sommes à leur écoute pour que ces sports continuent et retrouvent leurs effectifs d'antan, dans le respect bien entendu, des équilibres budgétaires partagés. Je tiens à souligner les efforts fournis par tous, éducateurs compris.

Au niveau des installations sportives problématiques, il faut ajouter la non-conformité du terrain de football des Bertisettes pour les matchs officiels. Le coût s'est élevé à + de 6.000 € en 2013-2014 et a été estimé à plus de 10.000 € pour la saison 2014-2015.

Je pense aussi aux installations des Prés aux Bois, les plus anciennes de Viroflay qui ont besoin d'être rénovées.

Enfin, les installations des tennis de la Chaumière, dont la quasi-totalité des frais d'entretien sont à la charge de l'USMV ont besoin d'être agrandies par la couverture de 2 courts supplémentaires qui permettrait d'accueillir plus d'adhérents, notamment des enfants qui sont sur liste d'attente, libérant la bulle des Prés aux Bois au profit d'autres sections et permettrait un meilleur équilibre budgétaire.

Un état des lieux contradictoire a été dressé, le 5 mai 2014, en début de mandat avec les Conseillers municipaux délégués et le Directeur des Services techniques de la Ville. Nous en attendons désormais un retour.

Sur le plan financier, l'état des comptes au 31 août 2013 contrôlés par le Commissaire aux Comptes fait ressortir un bilan à 1.188.559 € avec un excédent de 11.186 € soit 2,76 €/adhérent (4.043 adhérents). Catherine Chevalier, la trésorière Générale vous donnera des détails dans son rapport. Nous vous proposons d'affecter ce solde au fonds associatif.

Mais le fonds associatif (qui doit correspondre à 2 mois de salaires minimum) est actuellement de 140.286 €. Il vient toujours d'être convenablement ré-abondé. Ce fonds associatif devrait augmenter chaque année au fur et à mesure que la masse salariale augmente.

Il faut souligner que la masse salariale est supérieure à nos recettes de cotisations. Ce qui signifie que certains salariés sont rémunérés en partie par des subventions.

Subventions qui n'augmentent pas (Conseil général), qui sont aléatoires (CNDS – Centre National pour le Développement du Sport) ou qui stagnent (Subvention Communale) malgré le nombre d'adhérents de plus en plus nombreux.

Preuve que, malgré tout, nos activités plaisent, preuve que l'USMV est reconnue.

Je profite de ce moment pour souligner une nouvelle action (parmi d'autres) : la reprise, à la demande du CCAS, de l'activité non médicalisée Gym Douce en direction des grands seniors viroflaysiens confrontés aux problèmes d'équilibre dû à leur âge. C'est notre responsabilité sociale de promouvoir cette activité encadrée par nos monitrices qualifiées.

Je rappelle nos activités traditionnelles : le sport au quotidien, en direction des jeunes et des moins jeunes, des adhérents en situation de handicap, la pratique du sport loisir et du sport en famille et, bien entendu, de la compétition qui me tient particulièrement à cœur, colonne vertébrale de nos sections.

A ce propos, je tiens à revenir sur l'organisation des internationaux de canne de combat qui se sont déroulés à Viroflay le WE du 17-18 mai. Ce fut une réussite sur le plan sportif, équilibré sur le plan budgétaire. Preuve que l'USMV peut et sait organiser des manifestations sportives de grande ampleur, comme, également, le cross de la Sablière, le tournoi open de tennis, organisés chaque année.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N° agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

Je ne rentrerai pas dans le détail des compétitions et événements sportifs. La secrétaire générale le fera complètement dans son rapport d'activité.

Je rappelle également notre rencontre avec nos homologues d'Hassloch, la ville jumelée.

Je voudrai finir par les perspectives d'avenir. Nous allons continuer, si vous nous soutenez, la réorganisation et la professionnalisation du Central pour arriver à une gouvernance qui permette aux sections d'être un point d'appui constant dans les problèmes juridiques, DRH et comptables par une gestion rigoureuse des cotisations et des subventions publiques mais également des dépenses.

Ce sera indispensable. En effet, les contrôles DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) s'intensifient. L'URSSAF est de moins en moins tolérante vis-à-vis du mouvement associatif. Certains responsables de section ont cru, au départ, que les nouvelles règles allaient devenir pénibles et alourdir leur travail de bénévole. Chacun sait désormais que c'est le contraire qui se produit. Les contrôles ont permis de mettre en lumière des problèmes, des mauvaises habitudes parfois, et finalement les contrôles aident la gestion des sections. Sans règles précises, il n'y aura pas d'harmonie.

Certains pensaient qu'il s'agissait d'un manque de confiance à l'égard de leur gestion. La confiance n'exclut pas le contrôle, elle s'en nourrit.

Ces contrôles ont également mis en lumière, de façon plus pratique, la fragilité de notre système d'organisation, 16 comptes en banque avec 16 chèquiers et une trentenaire de signataires, c'est risqué, c'est très risqué.

On peut partir d'une erreur, glisser sur une maladresse, déraiper voire plus.

Monsieur le Commissaire aux Comptes nous a alertés par courrier. Il le répétera probablement tout à l'heure. Les policiers, dans le cadre de l'enquête préliminaire ont été surpris de constater qu'un trésorier de section pouvait se faire des chèques à lui-même.

Un gros travail reste donc à faire pour mettre en place des pratiques simples mais efficaces. C'est notre tâche sur l'année qui vient.

Nous continuerons notre politique de formation grâce aux financements AGEFOS.

L'USMV a obtenu l'agrément pour recevoir des jeunes en service civique. N'hésitez pas à le proposer dans les sections

Côté du personnel, Martine Vergne, notre secrétaire a demandé sa retraite fin décembre après plus de 20 ans au service de l'USMV. Catherine Jamain, notre comptable quittera ses fonctions en janvier 2015. Je tiens à les remercier pour le travail accompli durant ces années.

Je remercie personnellement Jean-Luc Béal qui a mené de bout en bout les négociations avec Catherine Jamain pour conclure une rupture conventionnelle équilibrée.

Elles seront remplacées par des nouvelles personnes expérimentées qui apporteront une nouvelle expérience au profit du club et de sa gestion. Un gros travail de recrutement a dû être fait. Dans une équipe de 3 personnes, nous ne devons pas nous tromper sur le recrutement. Tout le monde doit s'entendre, se compléter, se remplacer.

J'avais dit en Conseil d'Administration qu'il faudrait 2 ou 3 ans pour mettre en place une structure solide. C'est le temps nécessaire pour garantir la pérennité de l'USMV et la pratique du sport géré par le mouvement associatif.

Je tiens à remercier Pascal Mossé, Paola Pilichiewicz et Antoine Beis, Conseillers Municipaux, Maxime Ramiroz du Service des Sports pour leur engagement, leur disponibilité et leur aide au quotidien mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2014 et organisera en 2015.

Je remercie bien entendu tous les salariés qui font le maximum au quotidien, les bénévoles qui donnent toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et la Mairie pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives de la Commune.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

J'ai voulu ce rapport moral aussi complet et précis que possible et vous en demande l'approbation.

Deuxième résolution

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SAISON 2013-2014

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport, approuve le rapport moral de la saison 2013-2014.

Contre : 0

Abs : 15

Approbation

Le rapport moral est adopté à la majorité.

4. RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SECRETAIRE

En l'absence d'Aurore Montagnon, secrétaire générale, Catherine Rigollot, secrétaire générale adjointe, lit le rapport d'activités rédigé par Aurore.

Comme à l'habitude, je vais commencer par quelques chiffres ...

1. Evolution du nombre d'adhérents à l'USMV

L'USMV c'est à fin août 2014 près de 4 050 adhérents, en grande partie des viroflaysiens et des viroflaysiennes et une association composée de 47% de jeunes et de 53% d'adultes.

L'USMV se compose de 16 Sections ce qui lui permet de proposer une vingtaine de disciplines sportives à nos adhérents. C'est également :

- le **Cross de la Sablière**, organisé par la section Course à pied et de nombreux bénévoles viroflaysiens, et dont la 34^{ème} édition s'est déroulée le 9 février dernier ;
- le **Multisport**, qui propose des stages aux enfants pendant les vacances scolaires ;
- C'est enfin l'**Ecole des Sports**, qui propose aux enfants la découverte de plusieurs sports tout au long de l'année les samedis matins. 37 enfants et jeunes y participent cette saison.

Avec 4 043 adhérents à fin août 2014, l'USMV a vu son nombre d'adhérents se tasser légèrement sur la saison 2013-2014 (-1.2%) ; mais ses effectifs restent à un niveau très élevé. En 5 ans, l'USMV est passé d'environ 3 600 adhérents près de 4 100 adhérents ... Dans un contexte d'activités arrivées à maturité et d'infrastructures déjà très fortement utilisées, ce niveau est tout à fait remarquable.

Le taux de pénétration est de **25%** (un viroflaysien sur 4 est à l'USMV – 1 sur 5 en ne retenant que les adhérents viroflaysiens) ce qui constitue un niveau très élevé.

En termes de nombre d'adhérents, les 5 premiers sports pratiqués à l'USMV sont : la gym vitalité, le tennis, la natation, la gym sportive et le football.

Pour mémoire au niveau du département des Yvelines, les 5 premiers sports pratiqués en club sont : le tennis, le football, le golf, l'équitation et le judo.

Si l'on regarde l'évolution section par section cette saison, cette progression moyenne révèle néanmoins des hétérogénéités. En effet :

- *Des sections ont vu leur nombre d'adhérents fortement progresser.*

Ce sont surtout de « grosses » sections en termes d'adhérents ainsi que des sections de taille plus petites mais qui progressent très rapidement de par leur dynamisme. Cela constitue bien évidemment un motif de très grande satisfaction.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

Il s'agit tout particulièrement de la Gym Vitalité qui a vu ses effectifs passer de 834 à 880 adhérents. Bravo à cette section, pour qui les attentes en termes de « sport santé » bénéficient à plein à la section ... et à l'USMV au global !

Les effectifs de la natation ont également progressé (+3%).

Parmi les sections de taille plus modeste, il faut noter la progression plus que satisfaisante des effectifs de la plongée (+61% avec 90 adhérents). La présence des plongeurs au marché de Viroflay ainsi qu'aux nombreuses animations de la Ville commence à porter ses fruits ... Bravo à eux !!

Les effectifs du yoga ont également progressé (+35%, 73 adhérents).

➤ D'autres sections ont connu une *évolution moins ou peu marquée* en termes de nombre d'adhérents cette année mais la plupart du temps, ces sections restent à des *niveaux élevés d'adhésion*. Il s'agit notamment du tennis, du tir à l'arc, de la course à pied et de la boxe.

➤ *A contrario quelques sections sont en baisse sensible d'effectifs.*

Cela concerne principalement des sections qui ont pâti des travaux sur le début de la saison sportive 2013-2014 au gymnase Gaillon : les arts martiaux (-11% avec 188 adhérents), le basket (-21% avec 132 adhérents), le judo (-40% avec 107 adhérents) et le volley (-35%, 81 adhérents).

La section tennis de table, qui a dû faire face à des difficultés spécifiques, a également vu ses effectifs fortement diminuer (-20% avec 164 adhérents).

Le bureau USMV a rencontré la plupart de ces sections afin d'analyser les baisses d'effectifs et essayer d'aider ces sections pour trouver des solutions à court et moyen terme.

A noter enfin, que parmi ces 4 043 adhérents, 217 (soit 5.4%, pourcentage stable comparé à la saison précédente) sont multi-disciplines (i.e. adhérents d'au moins deux sections différentes). Ces adhérents multi-disciplines sont essentiellement des jeunes.

Au-delà d'« effets de mode » et des éléments conjoncturels, la position de l'USMV s'explique par plusieurs éléments :

- (i) des axes de développements spécifiques qui s'avèrent « payants » : le développement de la pratique féminine, le développement du sport-santé, ... ;
- (ii) un investissement, plus que conséquent, de bénévoles pour faire vivre les sections et proposer des animations qui fonctionnent ;
- (iii) une excellence dans la qualité des enseignements dispensés.

Parmi les autres motifs de satisfaction :

- Les Viroflaysiens constituent 73% de notre effectif global. Cela est extrêmement satisfaisant.
- C'est la première fois que la **part des effectifs adultes est supérieure à la part des effectifs jeunes**. 53% des adhérents USMV sont des adultes comparé à la saison passée où ils n'étaient que 48%.
- Enfin, dernier élément, les **effectifs féminins** sont restés stables mais à un niveau très élevé : les femmes représentent plus de **47%** des effectifs globaux de l'USMV ! Nous ne sommes pas loin de la parité Ce qui est un excellent résultat

Au final, cette évolution, globalement très positive, montre que l'une des principales missions de l'USMV – à savoir développer la pratique sportive à Viroflay – est pleinement réalisée.

Elle montre également que notre offre sportive est pleinement appréciée et qu'elle intéresse de plus en plus les pratiquants adultes et un public féminin. Elle ne doit cependant pas faire oublier que les infrastructures municipales que nous utilisons sont extrêmement sollicitées et qu'une réflexion sur le long terme des besoins nouveaux en termes d'infrastructures sportives devrait être engagée avec la Mairie afin que nos sections puissent continuer à se développer de façon plus sereine.

Sur ce début de saison 2014/2015, et dans ce contexte d'infrastructures saturées, les sections qui accueillent également beaucoup d'enfants et de jeunes le mercredi matin sont dans des situations difficiles avec la mise



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

en place des nouveaux rythmes scolaires : ces cours ont été transférés sur des créneaux précédemment utilisés par les adultes ce qui impacte négativement les effectifs de ces sections. Il s'agit tout particulièrement du tennis, qui, à la demande de la Mairie qui souhaitait voir maintenu le niveau des effectifs jeunes, a reporté l'intégralité des enseignements du mercredi matin aux soirs en semaine et au samedi matin ... laissant de fait quasiment plus de créneaux aux adhérents adultes.

2. L'esprit de l'association

L'USMV, ce sont des adhérents de deux ans (baby-gym à la gym sportive) à plus de 90 ans (à la gym vitalité) ! Pour la plupart des sections, la pratique sportive est orientée vers les enfants et plus généralement vers une pratique **familiale**. Pour se développer sur cet axe, les sections proposent de plus en plus d'animations et d'activités où les enfants invitent les parents. Ainsi, par exemple :

- les rencontres parents / enfants organisées au tennis ou les rencontres autour d'un grand loto ;
- la fête du basket à Noël et de fin de saison au mois de juin ;
- la fête / barbecue de la section natation en juin dernier permettant aux parents et enfants de se retrouver autour d'un moment convivial ;
- ...

Les sections sont aussi fortement investies dans la **formation et l'apprentissage des enfants** à une activité sportive comme par exemple :

- le très fort développement des activités « baby » : gym, tennis, basket ... Ces activités fonctionnent très bien et sont quasiment toutes au complet ! ;
- la participation toujours très forte des joueurs et joueuses de l'Ecole de Tennis au tournoi interne au tennis ;
- à la GS, tests sur les groupes Ecole de Gym et remise de diplômes en juin ; même chose pour la natation, le tennis ;
- le Label des Ecoles de Foot de la FFF pour la section Foot ;
- les journées découvertes auprès d'un public scolaire ou périscolaire : tir à l'arc (centres aérés), tennis (école) ...

L'USMV axe également son développement dans la **formation des adultes**, et c'est un axe en forte progression cette année, avec par exemple :

- la validation de diplômes pour la plongée : 5 brevets N1, 8 brevets N2 et 3 brevets N3 ont été délivrés au cours de la saison. A noter également que 45 baptêmes de plongée ont été réalisés en septembre à la piscine des Bertisettes ;
- des nombreuses randonnées pédestres, organisées en semaine ou en week-end pour répondre à toutes les envies ;
- la poursuite du fort développement des cours adultes au tennis avec une demande qui ne peut être pleinement satisfaite en raison du manque d'infrastructures couvertes ;
- une diversification croissance des cours pour satisfaire tous les publics à la gym vitalité : ces nouveaux cours, notamment méthode Pilates, méthode de Gasquet, cours de Zumba (gym dansée) ont permis d'attirer de nombreux nouveaux adhérents, et tout particulièrement un public plus jeune et féminin ;
- le passage de ceinture et/ou nouveaux grades aux arts martiaux et au judo ;
- les cours adultes à la gym sportive (qui représente 30% des adhérents de la section) ;
- l'initiation de 21 nouveaux archers au tir à l'arc ; ...

Enfin n'oublions pas que l'USMV forme également, quand elle le peut, des jeunes et des adultes dans l'obtention de diplômes fédéraux et/ou professionnels. Lorsque cela est possible, il faut inciter les jeunes des sections à passer le CQP, qui peut répondre aux besoins d'encadrement de nombreuses sections de l'USMV.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

La pratique compétitive n'est pas oubliée (je rappellerai les principaux résultats section par section dans quelques minutes) mais il s'agit quasiment toujours d'une **pratique compétitive de loisir** (aucun sportif professionnel dans nos sections).

Au final, la vocation de l'USMV est de faire en sorte que chacun puisse trouver ce qu'il recherche dans la pratique d'un sport, que ce soit le plaisir de se retrouver avec des amis, le plaisir de progresser en prenant des cours, le plaisir de connaître de nouvelles personnes ou encore le plaisir de s'accomplir dans une pratique compétitive.

Les notions de **plaisir, convivialité, cet esprit familial / amical** sont les principaux fers de lance de nos activités.

3. Quelques résultats section par section

Au niveau des résultats sportifs de la saison passée, je voudrais faire un focus sur les **principaux résultats sportifs** de nos Sections (liste évidemment non exhaustive ... merci aux sections qui m'ont transmis leur rapport !) :

- **Basket** : la saison a été compliquée du fait des travaux au gymnase Gaillon jusqu'à fin décembre 2013. Afin de permettre aux joueurs Seniors 1 de bénéficier d'une saison « normale », une entente a été conclue avec le club de Fontenay le Fleury (avec entraînements et matchs à domicile à Fontenay). Pour les autres équipes, elles n'ont pu être intégrées dans les championnats qu'en janvier 2014 et ont donc évoluées en dernière division ;
- **Volley** : 6 équipes engagées cette saison. Bravo aux équipes cadettes et minimes qui ont terminés 1^{er} de leur Championnat Elite en régional ;
- **Arts Martiaux** : en Viet Vo Dao, 2 finalistes technique et une médaille d'or-combat en Seniors Hommes en Coupe de France et les victoires de la section dans le challenge Démonstration Ecole, en catégorie ceinture blanche et ceinture noire ;
- **Tir à l'arc** : 114 participations individuelles à des concours qualificatifs dans diverses disciplines (salle, 3D, Nature, Campagne) avec au final 35 podiums (11 premières places, 13 secondes places et 11 troisièmes place), une médaille d'or et trois médailles d'argent en championnat départemental, une médaille de bronze en championnat régional et une participation aux championnats de France individuels ;
- **Tennis** : d'excellents résultats cette saison notamment chez les jeunes filles (2^{ème} du Championnat 9 ans Filles des Yvelines, 3^{ème} du Championnat 9/10 ans Filles, 5^{ème} du Championnat 13/14 ans Filles, 7^{ème} du Championnat 11/12 Filles et 15/16 Filles) et les seniors plus (toutes nos équipes +35, +45 et +55 ans messieurs sont en Prénationale). Un excellent résultat individuel avec une place de 1^{ère} des Yvelines en 9 ans Filles pour Elvire Montagnon ... un première pour le Club ! Une déception cependant : notre équipe Seniors 1 a raté le maintien en Prénationale ... d'un set, frustrant ! ;
- **Boxe** : Bavo à bostnavarob, Championne Ile de France Cadette et à Noam Ovazza, Champion Ile de France Minime. Il faut également féliciter la section Boxe pour l'organisation des Internationaux de France de Canne de Combat les 17 et 18 mai derniers et remercier la Ville de Viroflay pour son aide.

Un grand bravo à l'ensemble des compétiteurs et compétitrices qui représentent haut les couleurs de l'USMV et de Viroflay !



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 5 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

4. Evolution de l'USMV et challenges à venir pour notre association

L'année 2014 a été une année charnière pour l'USMV avec des très importants changements opérés et à venir !

Les sections se portent plutôt bien. Par contre, avec plus de 4 000 adhérents et plus de 60 salariés, une professionnalisation croissante de ses activités, l'USMV a dû faire face à une « crise de croissance » qui a des impacts dans son **mode de gouvernance**.

De la taille d'une PME, notre association était gérée par un bureau de bénévoles qui ont tous une activité professionnelle par ailleurs. . Qu'il soit composé de 3 ou 6 personnes ne change pas forcément la donne.

La gouvernance a donc dû être musclée et nettement améliorée afin de pérenniser l'USMV.

C'est en ce sens que l'USMV a embauché en juin dernier un directeur associatif. Cette embauche, indispensable, doit permettre au bureau de se concentrer sur ses principaux sujets (orientation/stratégie, surveillance, contrôles, coordination, projets centraux et projets communs entre plusieurs sections, ...). Le directeur associatif aura quant à lui pour mission d'exécuter le quotidien.

Les statuts de l'USMV ont également été modifiés en mai dernier.

Parmi les changements à venir :

- Le renouvellement de l'équipe administrative centrale avec le départ de Martine Vergne et Catherine Jamain début 2015. Leurs remplaçants ont été recrutés et la phase de transition est en cours ;
- Le lancement d'un projet d'informatisation de l'USMV avec à terme la possibilité de réaliser les inscriptions en ligne.

Le rôle de l'association pourra ainsi être clarifié et les enjeux RH mieux maîtrisés.

5. Nos partenaires

Trois acteurs sont indispensables à la « survie » et au développement de l'USMV :

- En premier lieu, rappelons que l'USMV est une association qui fonctionne en grande partie grâce à des **bénévoles**, qui, au jour le jour, font vivre les Sections et qui y investissent beaucoup de temps et de passion pour promouvoir le sport dans notre Ville. Sans cet investissement constant, l'USMV ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles des sections pour leur investissement sans faille au service de leur sport et de l'USMV. Lors de notre AGO de ce soir, nous allons élire de nouveaux membres du Conseil d'Administration : vous l'avez compris, la tâche est grande mais nous y arriverons ! Alors bienvenue à l'ensemble des futurs nouveaux membres.
- Bien évidemment, la qualité de nos enseignements est également un gage de réussite et de progression. Les **moniteurs** nous permettent de proposer des enseignements sportifs d'excellente qualité. Il faut encore et encore continuer à œuvrer en ce sens ! Au-delà des équipes pédagogiques, le **pôle administratif**, en central ou dans les sections, est indispensable et permet d'assurer le bon fonctionnement de nos activités. Un très grand merci à Martine Vergne et Catherine Jamain qui vont quitter l'USMV dans les prochaines semaines Et bienvenue à leurs remplaçants, Jean-Loup Ollivier et Jean-Luc Thomas. Enfin, un très grand merci à Françoise Grain, notre nouvelle directrice d'association depuis juin 2014, pour tout le travail déjà effectué et à venir !
- Enfin, acteur clé - la **Mairie** – met à disposition des installations sportives municipales et apporte une aide financière indispensable à l'USMV. L'USMV espère que les très importants travaux (notamment à la piscine, au tennis ou au Prés-aux-Bois) afin de pallier la problématique des infrastructures mais aussi les travaux de « plus petite envergure » (notamment au gymnase Gaillon), seront engagés dans les meilleurs délais et en concertation avec l'USMV.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N° agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

J'ai voulu ce rapport d'activités aussi complet et précis que possible et vous en demande l'approbation.

Troisième résolution

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SECRETAIRE SAISON 2013-2014

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport, approuve le rapport d'activités de la saison 2013-2014.

Contre : 0

Abs : 1

Approbation

Le rapport moral est adopté à la majorité.

5. RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Catherine Chevalier, trésorière générale, présente son rapport financier de la saison écoulée.

Pour rappel, notre Bureau s'est constitué en mars 2014 dans une situation de crise et l'absence de membre souhaitant s'investir dans l'instance statutairement responsable de l'Association.

Chacun sait que ce sont les membres du Bureau dont l'identité est dûment enregistrée auprès des autorités qui sont appelés à répondre au Nom de l'Association si les lois sociales fiscales ne sont pas respectées ainsi qu'en cas d'accident, malversations etc.

Mais les erreurs de quelques personnes ne doivent pas occulter le travail de tous ceux qui travaillent avec talent, donnent de leur temps et de l'enthousiasme pour organiser et animer les activités des sections.

Le Bureau est pleinement conscient du travail effectué au plus près des adhérents, son rôle est de soutenir toutes les activités par un accompagnement administratif, juridique et financier professionnel.

6. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Mittelette, Commissaire aux Comptes, présente son rapport et approuve les comptes sans réserves.

Quatrième résolution

APPROBATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve les rapports du commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Contre : 0

Abs : 0

Approbation

Les rapports du commissaire aux comptes sont adoptés à l'unanimité.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N° agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

7. APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31/08/2014, QUITUS ET AFFECTATION DU RESULTAT 2013-2014

La trésorière générale explique les principaux mouvements tant sur les recettes que sur les dépenses.

Le résultat est légèrement excédentaire malgré la nouvelle charge salariale de trois mois, induite par l'embauche en juin 2014 de notre cadre administratif et financier.

L'ex Comité directeur dénommé maintenant Conseil d'Administration du 10 mars 2014 avait décidé de ce recrutement absolument nécessaire pour sécuriser notre fonctionnement et prévenir les risques juridiques de l'Union. L'Union étant la seule personne morale à porter les quelques 4 000 adhérents dont 2 000 mineurs, une centaine de bénévoles et plus de 60 salariés.

Remarques sur ce résultat :

Au sujet des charges :

- Masse salariale chargée : 780 120€ dont 118 000€ pour le central administratif
- Transports : 93 777€
- Versements aux Fédérations : 86 607€

Au sujet des produits :

- Subvention de la Ville : 195 000€ + les locaux
- Produits gestion courante : 851 097€

Pour l'avenir, il faut bien souligner que ce niveau de ressources (subvention et produits des activités) ne permet pas de fonctionner en sécurisant et développant l'Union.

Nous avons tous compris que la complexité et le poids du travail ne permettaient plus à l'Union de continuer sans mieux structurer professionnellement son organisation administrative et financière.

D'autant plus que le recrutement de bénévoles devient de plus en plus délicat même pour les Directoires de sections qui œuvrent pourtant au plus près du public.

Pour les exercices à venir, le Bureau avec l'aide du Conseil d'Administration devra travailler à l'augmentation des ressources de l'association.

Pour cela, il est nécessaire que les administrateurs comprennent que toutes les sections sont solidaires au sein de l'Union. Le Bureau seul ne pourra pas construire l'Union.

Cinquième résolution

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le compte rendu ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, donne quitus au Président et aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats, et en conséquence, elle approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Monsieur le Président rappelle que le résultat de l'exercice clos le 31 août 2014 est un excédent de 11 185,64€.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter l'excédent de l'exercice d'un montant de 11 185,64€ au compte « Fonds Associatifs », portant le montant de celui-ci à 151 472,07€.

Contre : 0

Abs : 22

Approbation

Les comptes de l'exercice clos au 31 août 2014 sont adoptés à la majorité.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

8. RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sixième résolution

Il est constaté que les mandats de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant viennent à expiration, décide de nommer la SARL ACSM, société de Commissaire aux Comptes dont le siège est 20, avenue de l'Europe 78000 VERSAILLES,

En tant que Commissaire aux comptes titulaire et renouvelle le mandat de Madame Sylviane MITTELETTE en tant que Commissaire aux comptes suppléante, pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des adhérents à tenir dans l'année 2020 /2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2020.

Contre : 0

Abs : 0

Approbation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. APPROBATION DU BUDGET 2014-2015

Ce budget a été réalisé avec les éléments de recettes et dépenses fournis par les sections. Les inscriptions et donc les tarifs des cotisations étaient déjà en cours d'exécution.

Pour équilibrer le budget 2014-2015, exercice *charnière*, une subvention exceptionnelle de 40 000€ est demandée à la Mairie.

Le Bureau proposera au Conseil d'Administration un calendrier et des méthodes de travail permettant de préparer en amont des inscriptions, le budget de l'exercice à venir.

Avant de conclure, il faut souligner le travail des trésoriers de section qui sur le terrain au quotidien veille à rassembler les inscriptions et à cerner leurs dépenses au plus juste.

Nous pouvons saluer tout particulièrement ceux qui ont rejoint l'Union cet été dans des conditions d'urgence et travaillent avec beaucoup d'abnégation à retrouver la sérénité dans leurs équipes.

La mise en place d'une nouvelle gouvernance pour l'Union sera un soutien pour les charges administratives et comptables des membres dirigeants des sections.

C'est le but que nous poursuivons au sein du Bureau avec l'aide de notre directrice et de ses collaborateurs.

Septième résolution

APPROBATION DU BUDGET 2014-2015

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le montant du budget 2014-2015.

Contre : 0

Abs : 5

Approbation

Le budget de l'exercice 2014-2015 est adopté à la majorité.



UNION SPORTIVE MULTIACTIVITES DE VIROFLAY

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay

N°agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf : 780330141840001011

10. PRESENTATION DES ENJEUX FINANCIERS POUR L'AVENIR DE L'UNION

Alain Clément, vice-président de l'USMV, présente un diaporama sur la situation actuelle de l'USMV, son évolution depuis une quinzaine d'années, les contraintes et les difficultés, les enjeux pour l'avenir compte tenu de la professionnalisation du sport d'une part et du tassement des aides publiques d'autre part.

Cette présentation a pour but d'informer l'Assemblée pour que les décisions qui devront être prises en 2015 soient éclairées par la réalité du moment.

11. ÉLECTION DE DIX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2 SORTANTS (Claude PERRIN ET Daniel SIMON) ET 8 NOUVEAUX SIEGES CREES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE MAI 2014)

Candidats	Nombre de voix obtenues/ 193	
de LOBEL MAHY Antoine	188	Elu
EGAL Dominique	187	Elu
GUILLET Henri	181	Elu
LESTRADE Brigitte	176	Elue
MEYRIGNAC Philippe	162	Elu
PERRIN Claude	150	Elu
VEZIN Jacqueline	186	Elue
TANET Dominique	189	Elue
PATTE Francis	188	Elu
CHEVRIER Marie-Françoise	158	Elue

Huitième résolution

POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 35.

Le président invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Catherine RIGOLOT

Secrétaire

Jean-Pierre ROUILLÉ

Président

